

LAMES VINYLES BISEAUTÉES CLIPSABLES

Résistant à l'eau

window

Résistant à l'eau

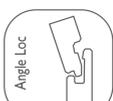
LAMES VINYLES BISEAUTÉES CLIPSABLES

100% résistant à l'eau

Durable

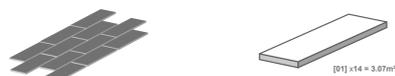
Facile à maintenir

Confort de marche



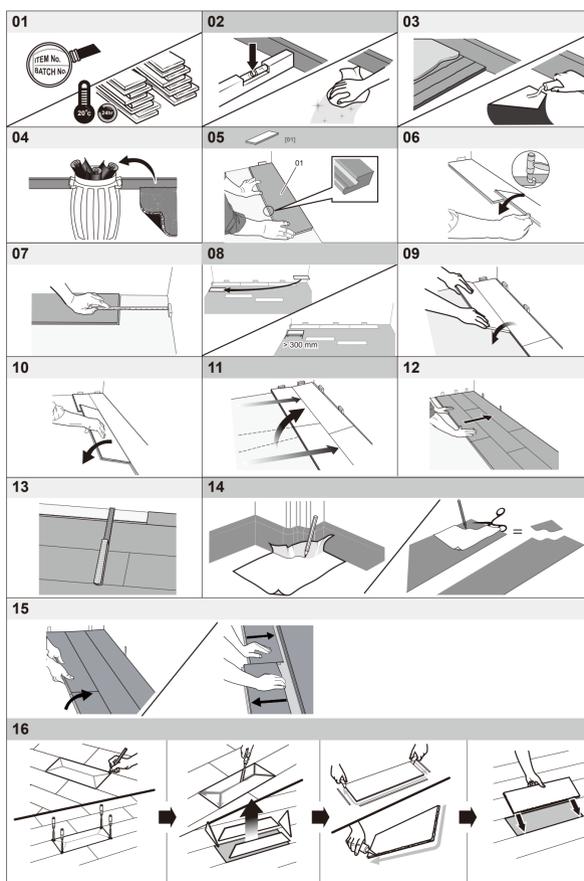
Résistant à l'eau

Lames vinyles biseautées clipsables



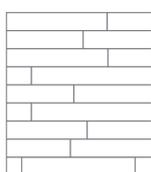
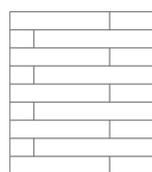
Lames vinyles clipsables

Vous aurez besoin de



IMPORTANT - A CONSERVER POUR CONSULTATION ULTERIEURE : A LIRE SOIGNEUSEMENT

Poses possibles :



Sécurité

ATTENTION: Les lames sont glissantes lorsqu'elles sont humides. Idéal pour toutes les pièces (cuisines et salles d'eau comprises). Ne pas utiliser dans des zones inondées ou inondables (tel que les saunas ou les douches)

Pour bien commencer...

IMPORTANT
 > Revêtement de sol à usage résidentiel intérieur.
 > La température de la pièce ne doit pas descendre en dessous de 15°C.
 > L'utilisation est déconseillée dans une pièce avec exposition directe à travers une baie vitrée ou une fenêtre de toit (dilatation des lames à la chaleur).

Voire revêtement de sol est compatible avec tout système de chauffage au sol «basse température» (température maximale de surface : 27°C). En cas de doute, veuillez contacter un installateur spécialisé.
 Effectuez la pose après préchauffage pendant trois semaines puis arrêtez le chauffage au moins 48h avant la pose. Le système de chauffage par le plancher doit ensuite être rallumé graduellement pendant au moins 7 jours après la pose.

Ce sol est 100% imperméable et est compatible avec tous types de pièces incluant les pièces humides (salle de bain, cuisine...). Bien que le sol lui-même soit imperméable à l'eau, toute flaque d'eau ou autre liquide, ou tapis de bain humides ne doivent jamais rester sur le sol, afin d'éviter les fuites au niveau de la périphérie du sol. La garantie ne couvre donc pas les fuites provenant d'une inondation totale de la pièce et/ou résultant d'une infiltration d'eau au niveau du joint périphérique.
 Pour renforcer l'étanchéité dans les pièces humides, traiter la périphérie avec un mastic d'étanchéité adapté.

- > Vérifiez bien que tous les numéros de lots soient les mêmes et que vous avez acheté suffisamment de paquets pour pouvoir effectuer le travail entièrement.
Important : Les dalles/lames doivent être déballées et conservées à plat dans la pièce de pose à température ambiante, 24 heures minimum avant la pose. Lors de l'installation, la température ambiante doit être maintenue entre 20°C et 25°C.
- > Règles de base:
La sol doit être impérativement dur, sec, lisse, à niveau, propre et complètement exempt de poussières, fissures, et corps gras. Les surfaces irrégulières doivent être nivelées avant la pose des dalles/lames. Si nécessaire, demandez conseil à un spécialiste.
- > Pose sur une surface déjà carrelée ou un parquet ou sol stratifié existants:
S'assurer que le sol existant est bien collé ou cloué au support. Si la été installé en pose flottante, le retirer avant l'installation. Consolidez et fixez les lames ou carreaux instables. Il est conseillé d'appliquer un enduit de lissage adapté pour gommer les irrégularités, surtout si votre sol existant et chahuté.
> Pose sur un ancien revêtement vinyle
Vérifiez qu'il existe une seule couche de vinyle existante (si plusieurs couches existent, les arracher). Assurez-vous que le vinyle existant est propre, sec et bien collé au support. La surface doit être plane sans jour apparent.
- > Pose sur un ancien revêtement textile:
Arrachez/déposez le revêtement. Appliquez un nouvel enduit de lissage si nécessaire, poncez le sol puis aspirez très soigneusement les poussières.
- > Commencez la pose de votre sol dans le coin gauche du mur le plus long, avec la languette apparente du clic orientée vers vous. Prévoyez un espace de dilatation de 10 mm de large à gauche, puis placez la lame contre le mur.
- > Insérez la languette de la lame suivante dans la rainure de la première, selon un angle de 30° pour engager le joint, puis abaissez-la vers le sol pour la verrouiller en place. Répétez l'opération sur toute la rangée.
- > À la fin de la première rangée, prévoyez un espace de dilatation de 10 mm entre le mur et celle-ci, puis mesurez la longueur de la dernière lame à poser.
- > Pose de la deuxième rangée.
Si la chute de la rangée précédente atteint une longueur minimale de 30 cm, utilisez celle-ci pour commencer la rangée. Sinon, découpez une lame en deux. Prévoyez un espace de dilatation de 10 mm par rapport au mur.
- > En général, la distance minimale entre les extrémités des lames dans les rangées parallèles ne doit pas être inférieure à 15 cm.
- > Pour la seconde lame, placez l'extrémité courte selon un angle de 30° contre la lame installée précédemment, puis abaissez. Assurez-vous que la lame est bien positionnée le long de la rainure de la lame de la rangée précédente.
- > Soulevez la lame (avec la précédente de la même rangée) légèrement pour former un angle d'environ 30°, puis pressez contre la rangée précédente. Plaquez au sol lorsque les lames sont fermement positionnées ensemble.
- > Après trois rangées, ajustez la distance entre le mur avant et les lames installées en décalant d'un espace de dilatation de 10 mm.
- > Les rangées en bordure doivent présenter une largeur minimale de 5 cm. N'oubliez pas l'espace de dilatation de 10 mm supplémentaire requis.
- > Pour réaliser des découpes irrégulières (autour de tuyaux, cadres de porte...), dessinez puis découpez les contours sur un carton qui vous servira de patron pour redessiner les contours sur la lame à découper.
- > Gardez quelques lames de rechange en cas de nécessité ultérieure. Si vous devez remplacer une lame utilisez un ciseau à bois bien affûté, coupez la lame au milieu, puis au niveau de chaque coin. Prenez soin de ne pas couper de câblages ou canalisations sous-plancher. Soulevez les morceaux découpés pour les déloger. Sur une lame de rechange, découpez la languette du côté court et la rainure des côtés longs et courts. Appliquez une fine couche de colle sur les languettes des lames restantes sur le sol. Placez la lame en insérant la languette dans la rainure à une extrémité du trou. Abaissez délicatement la lame, puis appliquez un poids uniformément réparti sur la lame pendant 48 heures jusqu'au séchage de l'adhésif.

Et dans le détail...

Les 5 règles d'or pour l'entretien

- Une fois la pose terminée, vérifiez de nouveau le sol pour vous assurer que toutes les lames sont bien installées.
- Lors du nettoyage, n'utilisez jamais une quantité d'eau excessive. Balayez/aspirez régulièrement pour enlever la poussière et les petites particules, nettoyez à l'aide d'une serpillière humide et d'un détergent doux.
- N'utilisez pas de produits nettoyants abrasifs, ni de cires, ni de vernis.
- Les talons aiguilles et projections de cendres peuvent endommager vos sols.
- Appliquez des patins de feutre sous vos meubles.



CE	
Castorama France, C.S. 50101 Templemarin, 59637 Wattignies CEDEX, www.castorama.fr DOP n° C6210-2325-025-17-Merci de consulter le site www.castorama.fr pour accéder à la déclaration de performance du produit.	
EN16241	
16	
Revêtements de sol hétérogènes à base de polychlorure de vinyle	
Réaction au feu	Classe B1, s1
Formaldéhyde	E1
Glissance	DS
Conductivité thermique	0.145 W/m.K

Castorama France
 C.S. 50101 Templemarin
 59637 Wattignies CEDEX
 www.castorama.fr
 DOP n° C6210-2325-025-17
 Fabriqué en RPC

100% résistant à l'eau



Réf : 732923 / 732924

Termes et conditions de garantie



Les lames vinyles clipsables sont garanties 10 ans pour un usage résidentiel et sont garanties 5 ans pour un usage résidentiel à haute fréquentation.

Les lames vinyles clipsables garantissent pendant 10 ans (en cas d'usage résidentiel):

- L'absence de défaut de fabrication.
- L'absence de tache au contact de produit alimentaire (nourriture, boisson).
- La non altération du décor par l'usure (les rayures et pertes d'éclat ne sont pas considérées comme usure).

Les lames vinyles clipsables garantissent pendant 5 ans (en cas d'usage résidentiel à haute fréquentation) :

- L'absence de défaut de fabrication.
- La non altération du décor par l'usure (les rayures et pertes d'éclat ne sont pas considérées comme usure).

Remarques:

Veuillez vous assurer qu'il est possible d'obtenir un effet satisfaisant avant d'installer les produits, car les réclamations liées uniquement à une variation de couleur ou de teinte ne seront pas acceptées une fois le produit posé.

Tout produit qui serait endommagé ou de qualité inadéquate avant l'installation doit être retourné au magasin où vous l'avez acheté pour demander son remplacement ou son remboursement. Ceci n'affecte en rien vos droits.

FR

Termes et conditions de garantie

Lames vinyles clipsables

Et dans le détail...

Garantie à la résistance à l'humidité :

Les lames vinyles clipsables dans leur état d'origine sont conçues pour résister à un entretien normal et conforme au mode d'emploi.

La garantie à la résistance à l'humidité ne couvre pas les cas d'inondation, d'eau stagnante, de fuite de tuyauterie ou d'appareils ménagers, de déversement de produit ménager ou d'urine d'animal de compagnie.

Que faire si l'un des problèmes cités en première page se produit :

L'acheteur doit informer le fabricant du problème survenu et doit fournir :

- Une preuve d'achat valide (facture)
- Une description détaillée du problème et fournir des photos ou un échantillon montrant le problème.

Le produit garanti doit être remplacé par le fabricant avec son accord.

Limitations et restrictions :

Si le décor initial, la couleur ou le style ne sont plus disponibles, le fabricant se réserve le droit de fournir un autre produit présentant des caractéristiques et une valeur similaires que le client pourra choisir.

Les lames vinyles clipsables doivent être installées selon le manuel d'installation. Cette garantie ne sera pas applicable pour les dégâts survenus par les points suivants :

- Installation du produit à l'extérieur, dans un solarium, sous un porche, dans une véranda, dans un garage ou tout autre emplacement sujet à de fortes températures ou humidité.
- Installation du produit dans un espace où la température descend en dessous de 10°C ou monte au-dessus de 30°C.
- Exposition excessive au soleil.
- Accident, mauvais traitement ou usage.
- Rayures, pertes d'éclat ou impacts.
- Installation inappropriée n'étant pas en accord avec le manuel d'installation.
- Toute faute ou négligence de l'utilisateur
- Mauvaise maintenance.
- Dégâts survenus pendant le transport.
- Désastre naturel*.
- Dégât causé par une humidité excessive dans la dalle de béton ou de pression hydrostatique.
- Problème d'installation après avoir déjà clipsé/déclipsé plus de 2 fois les lames entre elles.
- Inondations dues aux distributeurs de glaçon, réfrigérateurs, éviers, machines à laver, fuite de plomberie, etc. ; l'eau stagnante ou les projections de nourriture/boisson quand elles ne sont pas nettoyées correctement.

* Intempéries, incendies et tous cas de force majeure reconnus par la jurisprudence.

Cette garantie s'applique sous réserve des législations nationales applicables aux fabricants de ce type de produits.

Castorama France

C.S. 50101 Templemars

59637 Wattignies CEDEX

www.castorama.fr

N°Azur 0 810 104 104

Dites «Question» (prix appel local)